



AVIS PUBLIC
RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES 2022

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge, tenue le 8 décembre 2021, le conseil a adopté, conformément aux dispositions du *Code municipal*, le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Régie qui auront lieu au cours de l'année 2022.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil de la Régie auront lieu à Rivière-Rouge :

SÉANCES ORDINAIRES	LIEU
(mercredi) 19 janvier à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 16 février à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 16 mars à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 13 avril à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 18 mai à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 15 juin à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 20 juillet à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 17 août à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 21 septembre à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 19 octobre à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 16 novembre à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge
(mercredi) 21 décembre à 11 h	Salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 11^e JOUR DE JANVIER 2022


Sylvain Charette
Directeur et secrétaire-trésorier